

espérer que la lumière se fera sur cette sinistre affaire, qui est appelée à marquer dans les annales judiciaires de notre contrée.

Dans les renseignements si complets et si exacts que nous avons donnés jusqu'ici à nos lecteurs, nous nous sommes abstenus avec soin de rien dire qui puisse entraîner la marche de l'instruction.

Hier matin un de nos confrères de Lille publie un détail que nous avons connu dès le premier jour mais que nous avions cru devoir taire, car il pouvait servir la justice, qui le connaissait.

La feuille lilloise n'ayant pas cru devoir imiter cette réserve, voici le fait dont il s'agit:

Le soir de la découverte du crime, et vers l'heure présumée où le crime avait été commis la veille, un chien chargé de tabac traversa un groupe de paysans stationnant près de la ferme Delsalle.

Après un regard jeté de coté et d'autre, il se dirigea, comme il suivait une piste, vers l'écurie et sauta au dessus du cadavre qui s'y trouvait.

Après avoir fait le tour de l'écurie, le chien fit un nouveau bond au dessus du corps de Josephine Delsalle, et sortit de la ferme.

Une personne présente essaya de le saisir en passage, mais le mouvement était mal calculé, le chien échappa, et se perdit dans la nuit.

C'est ce fait qui a amené, croyons-nous, la *précipite arrestation* dont nous avons parlé.

Quant à l'individu arrêté hier, nous serons à même bientôt de dire jusqu'à quel point sont fondées les soupçons qui pèsent sur lui.

Il y aura, en 1876, quatre éclipses : le 9 mars, éclipse partielle de lune, en partie visible à Paris; le 25 mars, éclipse annulaire de soleil, invisible à Paris; le 3 septembre, éclipse partielle de lune; le 17 septembre, éclipse totale de soleil, invisible à Paris.

On lit dans l'*Armée territoriale*:

"Nous avions annoncé qu'une réunion des troupes territoriales aurait lieu au commencement de janvier, afin de procéder au choix des sous-officiers et caporaux. Ce qui était vrai au moment où nous donnions cette nouvelle, a cessé d'être par suite des circonstances qui nous alent faire connaître.

"M. le ministre de la guerre a pensé qu'il n'y avait pas lieu de faire coïncider la convocation des classes territoriales avec l'agitation électorale qui ne peut manquer de se produire, et il a pris la sage détermination d'ajourner la formation des cadres des sous-officiers jusqu'après les élections générales pour le Sénat et la Chambre des députés.

"Ce résultat sera donc plus qu'en mars que sera fait l'appel de la territoriale, et cet appel n'aurait pas d'autre effet que de réunir les hommes au chef-lieu de chaque compagnie, pour un jour seulement, un dimanche. Il n'est pas nécessaire de causer plus de dérangement ni de prendre plus de temps pour atteindre le seul but qu'on se propose, c'est-à-dire le choix et la présentation des sous-officiers et caporaux. Ce n'est que plus tard qu'il sera question de manœuvres et d'exercices."

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — Audience du 17 décembre. — François Remy, 10 ans, a soustrait dans la sacristie à Monchy-le-Preux un tronc appartenant aux enfants de chœur, et on a fait sauter la serrure dans le clocher de l'église. Ce tronc contenait au moins quinze francs, dont il a donné une partie à deux enfants de Monchy-le-Preux qui l'avaient pris sur le fait, pour acheter leur silence, et a acheté des friandises avec le reste. Le père du jeune prévenu sollicite l'indulgence du tribunal et promet de corriger son enfant en le surveillant de plus près.

L'enfant lui est remis à cette condition.

— Depuis dix ans, Fortuné Surmont, 49 ans, cultivateur à Ablain-St-Nazaire, exerce contre sa femme toute espèce de mauvais traitements. Si cette malheureuse existe encore, il y a véritable-

ment lieu de s'en étonner. Il est établi, en effet, que son mari a tiré sur elle un coup de fusil sans l'atteindre, qu'il a tenté de la pendre et qu'elle n'a dû son salut qu'à la rupture du crochet auquel il l'avait suspendue. Un jour il la menaçait, armé d'une fourche, et l'obligeait à se jeter du grenier à terre, un autre jour il la lie dans son lit et lui brise un chandelier sur la tête.

C'est une véritable martyre. Les voisins chez qui elle s'était réfugiée plusieurs fois n'osent plus lui donner asile, dans la crainte d'être incendiés par son mari, et plus d'une fois elle a dû passer la nuit avec ses enfants dans des trous à marne pour se soustraire à ses violences.

Le prévenu nie tout effrontement. Le ministère public requiert contre lui le maximum de la peine en regrettant qu'il ne soit pas plus élevé. Surmont est condamné à deux ans de prison.

Vers deux heures, un mur s'est écroulé, ensevelissant trois pompiers. L'un d'eux a été tué sur le coup.

Quelques instants après cet accident, le feu atteignit la chambre des machines. Une explosion était imminente. On sonna la retraite, mais, heureusement, deux employés de la fabrique se dévouèrent. Traversant le foyer de l'incendie, ils allèrent ouvrir la soupape, au moment où l'explosion alla se produire.

Vers 5 heures du matin, on était maître du feu.

A 10 heures, un pompier est tombé d'une hauteur de quatre mètres; il a été grièvement blessé.

Les pertes s'élèvent à 300.000 francs, couvertes par une assurance.

— CATASTROPHE AU PUITS-LA-COUR A FRAMERIES. — On écrit de Mons :

Un de ces événements accidentels qui jettent trop fréquemment la désolation parmi les nombreuses populations du Borinage est arrivé hier au puits n° 2 du charbonnage de l'Aggraphe, à Frameries. Voici les renseignements que nous avons recueillis à ce sujet :

Vers huit heures et demie du matin, au moment où 125 ouvriers travaillaient dans les travaux souterrains, à 52 mètres de profondeur, une terrible explosion de grisou, occasionnée on ne sait trop comment jusqu'ici, eut lieu et causa la mort de presque tous ces malheureux.

La nouvelle se répandit dans toute la ville et dans les environs. Des centaines de personnes se précipitèrent vers le puits, et de nombreux chevaux ont été envoyés pour aider à l'evacuation. Le feu menaçait de gagner les maisons voisines quand on est parvenu à l'éteindre avec un tombereau de sable. D'une bouteille, à clé, une fuite s'était déclarée, puis les étincelles que le cheval avait fait jaillir avaient enflammé le gaz. Aussitôt le commissaire de police du quartier fut entouré l'endroit et on commença les réparations, qui sont maintenant terminées.

— AVANT-HIER, le 19 octobre 1863, dans sa soixante-troisième année, et de Monsieur ALPHONSE LECLERCQ, décédé le 8 octobre 1867, dans sa soixante-dixième année. Et Mme Thérèse BAUDOUX, son épouse, décédée le 19 octobre 1863, dans sa soixante-troisième année; et de Monsieur ALPHONSE LECLERCQ, leur fils, décédé le 21 janvier 1870, dans sa 35^e année; et de Mademoiselle JULIETTE LECLERCQ, leur fille, décédée le 14 mai 1870, dans sa 35^e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettres de faire part, sont priées de voter à leur mort.

— COMMUNARD ALGRÉ LUI. — Voici une histoire du communard non moins authentique qu'amusante :

Ceux qui étaient à Paris pendant la Commune se rappellent sans doute qu'un soir, vers dix heures, Paris entier fut mis en émoi. Le canon tonnait à toute volée autour de Paris. Le temps était bas, orageux, et les coups s'entendaient partout.

Les ingénieurs des mines et le quartier de Mons se rendent hors hier sur les lieux.

Les cadavres remontés attestent que le nombre de ces malheureux houilleurs avaient été subitement asphyxiés : leurs traits n'étaient point contractés, plusieurs avaient même la mine souriante, la mort avait surpris ceux-ci au

moment où, sans doute, ils plaisantaient. Mais d'autres cadavres étaient horriblement mutilés, brûlés, écrasés, car l'explosion, entendue à la surface et à quelques minutes de l'ouverture du puits, tant elle avait été forte, détermina des éboulements considérables.

Le sauvetage, nous devons le dire, d'après les renseignements qui nous ont été donnés par des ouvriers eux-mêmes, fut intelligemment et rapidement organisé, et les ouvriers qui étaient que blessés (mais qui le sont, hélas! grièvement) purent être immédiatement remontés.

Le commandant de la garnison se leva à son arrivée.

— Ah! docteur, dit-il de la voix patente que donne l'ivresse, vous arrivez bien.

— Que voulez-vous dire?

— Le suis incapable de commander et nous devons être attaqués cette nuit.

— Eh bien...

— Eh bien! vous qui êtes de sang froid, vous allez défendre le fort.

— Mais... commence le pauvre médecin.

— Pas un mot de plus, ou je vous fais fusiller.

Force fut au pauvre major de prendre le commandement, — mais comme il n'entendait absolument rien à "l'art de la guerre", il ne trouva d'autre moyen pour éloigner l'ennemi et pour lui montrer que la garnison de Vanves était sur ses gardes, que de faire feu toute la soirée par toutes les bouches du fort à la fois.

C'était de là que provenait le tintamarre infernal qui a tant intrigué les Parisiens.

Prix de revient des Viandes DROITS D'OCOTRI COMPRIS.				
	1 ^{er} QUAL.	2 nd QUAL.	3 rd QUAL.	
Boeuf	le kg ¹	1.85	1.65	1.20
Vache		1.65	1.30	0.90
Taureau		0.90	0.90	0.90
Veau		2.00	1.65	1.50
Mouton		1.70	1.65	1.45
Porc		1.65	1.60	1.55
Roubaix, le 17 Décembre 1875.				
Le Maire de Roubaix.				
C. DELRAY.				

BELGIQUE. — Un violent incendie, à complétement détruit, l'avant dernière nuit, la « Scierie Anversoise » rue de la Vieille Chaussée, à Anvers. A 20 heures, les pompiers sont arrivés sur les lieux, où il y avait un manque presque complet d'eau. Une pompe à vapeur n'a pu fonctionner qu'une heure. On a donc dû, à peu de chose près, se borner à préserver les maisons voisines.

Vers deux heures, un mur s'est écroulé, ensevelissant trois pompiers. L'un d'eux a été tué sur le coup.

Quelques instants après cet accident, le feu atteignit la chambre des machines. Une explosion était imminente. On sonna la retraite, mais, heureusement, deux employés de la fabrique se dévouèrent. Traversant le foyer de l'incendie, ils allèrent ouvrir la soupape, au moment où l'explosion alla se produire.

Tout est brisé dans le chantier, où de nombreux chevaux ont été également tués.

TOURNAI. — Un affreux accident est arrivé mardi en ville, rue des Corrières. La femme d'un ouvrier, devant s'absenter momentanément, avait placé son enfant couché dans un berceau près du poêle. Des langes séchaient devant le foyer; ils prirent feu, puis le berceau s'entama à son tour. Les cris poussés par l'enfant attirent l'attention d'un voisin qui s'empresse d'enfoncer la porte de la chambre où gisait le petit malheureux atteint de brûlures affreuses. Quand la mère rentra au logis l'enfant avait cessé de vivre.

— Un accident est arrivé mercredi dans une carrière du faubourg de Valenciennes. Un ouvrier, en détachant un wagon, a été pris entre deux tampons et affreusement broyé. Il a été transporté à l'hôpital.

Faits divers

— HIER VERS 5 h. du soir, au moment où l'affluence des voitures est très considérable dans la rue J. J. Rousseau, à Paris, un omnibus lancé au grand trot, fut obligé de s'arrêter brusquement. Les chevaux se cabrèrent, et l'un fut j'allier avec ses fers des étincelles du pavé. Au même instant une violente explosion se fit entendre, et la rue fut éclairée par un long cordon de flammes allant d'un trottoir à l'autre. Le feu menaçait de gagner les maisons voisines quand on est parvenu à l'éteindre avec un tombereau de sable. D'une bouteille, à clé, une fuite s'était déclarée, puis les étincelles que le cheval avait fait jaillir avaient enflammé le gaz. Aussitôt le commissaire de police du quartier fut entouré l'endroit et on commença les réparations, qui sont maintenant terminées.

— AVANT-HIER, le 19 octobre 1863, dans une église Notre-Dame, pour le repos de l'âme de Monsieur ADOLPHE LECLERCQ, filateur, décédé le 9 novembre 1874, par le repos des âmes de Monsieur ALPHONSE LECLERCQ, décédé le 8 octobre 1867, dans sa soixante-troisième année; et de Monsieur ALPHONSE LECLERCQ, leur fils, décédé le 21 janvier 1870, dans sa 35^e année; et de Mademoiselle JULIETTE LECLERCQ, leur fille, décédée le 14 mai 1870, dans sa 35^e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettres de faire part, sont priées de voter à leur mort.

— COMMUNARD ALGRÉ LUI. — Voici une histoire du communard non moins authentique qu'amusante :

Ceux qui étaient à Paris pendant la Commune se rappellent sans doute qu'un soir, vers dix heures, Paris entier fut mis en émoi. Le canon tonnait à toute volée autour de Paris. Le temps était bas, orageux, et les coups s'entendaient partout.

Les ingénieurs des mines et le quartier de Mons se rendent hors hier sur les lieux.

Les cadavres remontés attestent que le nombre de ces malheureux houilleurs avaient été subitement asphyxiés : leurs traits n'étaient point contractés, plusieurs avaient même la mine souriante, la mort avait surpris ceux-ci au

moment où, sans doute, ils plaisantaient. Mais d'autres cadavres étaient horriblement mutilés, brûlés, écrasés, car l'explosion, entendue à la surface et à quelques minutes de l'ouverture du puits, tant elle avait été forte, détermina des éboulements considérables.

Le sauvetage, nous devons le dire, d'après les renseignements qui nous ont été donnés par des ouvriers eux-mêmes, fut intelligemment et rapidement organisé, et les ouvriers qui étaient que blessés (mais qui le sont, hélas! grièvement) purent être immédiatement remontés.

Le commandant de la garnison se leva à son arrivée.

— Ah! docteur, dit-il de la voix patente que donne l'ivresse, vous arrivez bien.

— Que voulez-vous dire?

— Le suis incapable de commander et nous devons être attaqués cette nuit.

— Eh bien...

— Eh bien! vous qui êtes de sang froid, vous allez défendre le fort.

— Mais... commence le pauvre médecin.

— Pas un mot de plus, ou je vous fais fusiller.

Force fut au pauvre major de prendre le commandement, — mais comme il n'entendait absolument rien à "l'art de la guerre", il ne trouva d'autre moyen pour éloigner l'ennemi et pour lui montrer que la garnison de Vanves était sur ses gardes, que de faire feu toute la soirée par toutes les bouches du fort à la fois.

C'était de là que provenait le tintamarre infernal qui a tant intrigué les Parisiens.

Le bruit se répandit même un moment que l'armée de Versailles allait faire l'assaut de Paris.

Or, voici ce qui s'était passé :

Ce soir-là, vers huit heures, le major chargé du service du fort de Vanves s'était rendu au fort pour inspecter les blessés, et avait trouvé les officiers à table et complètement ivres.

Le commandant de la garnison se leva à son arrivée.

— Ah! docteur, dit-il de la voix patente que donne l'ivresse, vous arrivez bien.

— Que voulez-vous dire?

— Le suis incapable de commander et nous devons être attaqués cette nuit.

— Eh bien...

— Eh bien! vous qui êtes de sang froid, vous allez défendre le fort.

— Mais... commence le pauvre médecin.

— Pas un mot de plus, ou je vous fais fusiller.